

COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

SOMMAIRE

Préambule

- 1. ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE
- 2. ÉLÉMENTS RESSOURCES HUMAINES
- 3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023
- 4. ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

PREAMBULE

Le Code général des collectivités territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif. Cette disposition s'applique aux établissements des communes concernées.

Le rapport d'orientations budgétaires permet à l'ensemble des membres du Comité de la Caisse des Ecoles de disposer d'informations complètes relatives à la préparation du processus budgétaire.

Quant aux actions relevant de la section de fonctionnement, il retrace les évolutions des principales masses budgétaires, telles qu'elles résultent des orientations politiques fixées, mais également des contraintes extérieures qui s'imposent à la collectivité.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a enrichi le DOB en prévoyant que le débat porte également « sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution des caractéristiques de l'endettement de la collectivité ».

Puis **la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015** a apporté d'autres compléments visant à l'amélioration de la transparence financière, tels que :

- La présentation par l'exécutif de la collectivité à son assemblée délibérante avant l'examen du budget, d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Le rapport de présentation du DOB comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment en matières de ressources humaines l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Enfin, ces obligations d'information ont été renforcées par **l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018** qui prévoit que ce rapport doit aussi présenter les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel.

Ce rapport sert de base au débat de l'assemblée délibérante et il en est pris acte par une délibération spécifique.

1

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

ÉLÉMENTS DE RETROSPECTIVE

1

EXECUTION DU BUDGET 2022 SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | DEPENSES | | | | RECETTES | |
|--------------------|--|---|--|--|---|--|
| CHAPITRES | 011: Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone...) | 012 : Charges de personnel et frais assimilés | 65 : Autres charges de gestion courante (remboursement familles) | 66 : Charges financières (intérêts emprunts) | 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses | 74 : Subvention de la Commune et de la CAF |
| CA 2020 | 567 083 € | 1 463 447 € | 1 738 € | 7 485 € | 358 119 € | 1 685 000 € |
| CA 2021 | 617 924 € | 1 498 937 € | 768 € | 4 385 € | 547 038 € | 1 760 000 € |
| CA 2022 Prévisions | 634 826 € | 1 508 357 € | 619 € | 3 907 € | 564 065 € | 1 760 000€ |

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

EXECUTION DU BUDGET 2022 SECTION D'INVESTISSEMENT

| CHAPITRE | DEPENSES | | | RECETTES | | |
|-----------------------|---|--|--|---|--|-----------------------------|
| | 16 : Remboursement capital emprunts | 20 : Immobilisations incorporelles | 21 : Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...) | 10 : Fond de compensation de TVA (récupération TVA) | 13 : Subventions d'investissement (commune) | 16 : Emprunts contractés |
| CA 2020 | 348 008 € | 400 € | 68 929 € | 24 030 € | 20 000 € | 327 631 € |
| CA 2021 | 25 264 € | 0 € | 62 157 € | 7 079 € | 0 € | 0 € |
| CA 2022 Prévisions | 25 668 € | 0 € | 52 246 € | 11 307 € | 0 € | 0 € |

ÉLÉMENTS DE RETROSPECTIVE

1

ÉVOLUTION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

| | Dépenses réelles de fonctionnement / Population | Recettes réelles de fonctionnement / Population | Annuité dette / Recettes réelles de fonctionnement |
|-----------------------|---|---|--|
| CA 2020 | 209 € | 210 € | 1,67 % |
| CA 2021 | 225,63 € | 237,73 € | 1,29 % |
| CA 2022 Prévisions | 221,89 € | 249,44 € | 1,24 % |

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

ENDETTEMENT

► CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2023

331 641,32€

EXTINCTION DE LA DETTE

Durée de vie moyenne : 7 ans et 5 mois

Date d'extinction totale de la dette : 2042

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS EN COURS

100 % des emprunts à taux fixe

Taux moyen global : 1,13 %

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

NOMBRE D'ENFANTS DANS LES ÉCOLES : 511 enfants au 1^{er} janvier 2023

| Nombre de classes par école | Nombre d'enfants par école et par classe |
|-----------------------------|--|
| Romain Rolland : 3 classes | total: 76 soit 25,33 /classe |
| Saint Exupéry : 5 classes | total : 114 soit 22,8/ classe |
| Jules Ferry: 7 classes | total: 145 soit 20,71 /classe |
| Marcel Pagnol : 8 classes | total : 176 soit 22 /classe |

RÉTROSPECTIVE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

1

| ANNEE (au 1 ^{er} janvier) | EFFECTIFS |
|------------------------------------|-----------|
| 2016 | 580 |
| 2017 | 560 |
| 2018 | 545 |
| 2019 | 541 |
| 2020 | 533 |
| 2021 | 526 |
| 2022 | 516 |
| 2023 | 511 |

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2022

- ✓ Intervention des services municipaux:
 - ATSEM dans les écoles maternelles
 - ATEEP dans les écoles élémentaires
 - Service technique de l'entretien du patrimoine
 - Transport scolaire
 - Médiathèque municipale Armand Thierry
 - Ecole municipale de voile
 - Service municipal des sports
 - Service périscolaire dans les écoles élémentaires et maternelles
- ✓ Intervention associations sportives dans le cadre du PEdT (temps médian):
 - Initiation au basket (CVB),
 - initiation au rugby (RCHCC).
- ✓ Le guichet unique famille a été transféré à l'Hôtel de Ville fin janvier 2022.
- ✓ Depuis plusieurs années, un plan de formation est mis en place et concerne les agents de restauration, les ATSEM, les animateurs et tout le personnel intervenant sur le temps médian.

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2022 (suite)

- ✓ Activités ludiques, culturelles et sportives proposées aux enfants des écoles maternelles et élémentaires durant le temps médian.
- ✓ Actions dans le cadre du Programme National Nutrition Santé.
- ✓ Accompagnement des projets des classes,
- ✓ Mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEdT). Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. Offre d'activités périscolaires en partenariat avec les associations sportives (Basket et rugby).
- ✓ Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Elaboration des fiches « actions » sur la thématique Jeunesse, la Parentalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap.
- ✓ Continuité du projet « déchets alimentaires » sur le satellite de l'école Marcel Pagnol en collaboration avec l'association « Les Amis de la Presqu'île de Giens ». Sensibilisation des enfants aux déchets.

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2022 (suite)

- ✓ Continuité de la rénovation de l'école Jules Ferry (Phase II. Côté Avenue Jean Jaurès) après arrêté de péril (risque d'effondrement du plafond) pour le réfectoire et les classes côté nord. Réfection de la toiture, électricité et isolation des trois classes, de la bibliothèque, de la salle RASED ainsi que les bureaux des direction finances et DRH au 1^{er} étage. Entrée des bureaux indépendante de l'entrée de l'école avec l'installation d'un escalier extérieur et rénovation des deux préaux.
- ✓ Début de la rénovation des sanitaires à l'école maternelle Saint Exupéry.
- ✓ Elaboration du projet « réorganisation des services » concernant les agents ATSEM, ATEEP et de satellite avec une mise en œuvre au 3 janvier 2023.
- ✓ Création d'un potager à la MMPE qui est utilisé par les écoles Jules Ferry et Romain Rolland.
- ✓ Achat de 2 pagodes utilisées comme ombrage pour l'école maternelle Romain Rolland.
- ✓ Des investissements ont été réalisés au sein de la cuisine centrale et des cuisines satellites (Remplacement groupe froid à la cuisine centrale, réparation du lave vaisselle à Jules Ferry, achat de chariots, etc),
- ✓ Collaboration sur l'élaboration des menus avec le SIRC (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective) à la Garde,
- ✓ Des aménagements ont été réalisés dans les quatre écoles, ainsi que des investissements en mobilier, matériel et travaux,
- ✓ Différents projets de sécurisation des établissements ont été mis en œuvre.

RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DES EFFECTIFS-RÉTROSPECTIVE

2

| CAISSE DES ECOLES | 01/01/2020 | 01/01/2021 | 01/01/2022 | 01/01/2023 |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|
| TITULAIRES / STAGIAIRES | 33 | 36 | 36 | 36 |
| CONTRACTUELS | 7 | 5 | 6 | 2 |
| CONTRATS AIDES | 0 | 0 | 0 | 0 |

RESSOURCES HUMAINES

PRESENTATION DETAILLEE DES DEPENSES DE PERSONNEL 2022

2

Titulaires et stagiaires

| | Traitement de base | Régime Indemnitaire | NBI | IHTS |
|-------------------|--------------------|---------------------|-------|-------|
| CAISSE DES ECOLES | 654 476,00 | 80 938 | 3 100 | 3 430 |

Contractuels

| | CUI | Emploi Avenir | Saisonniers | Contractuels |
|-------------------|-----|---------------|-------------|--------------|
| CAISSE DES ECOLES | 0 | 0 | 0 | 91 862,00 |



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

3

POLITIQUE SCOLAIRE

- ✓ Une subvention transport scolaire par classe sera maintenue,
- ✓ La dotation scolaire par enfant est augmentée (De 40€ à 42€ pour les maternelles et de 44€ à 50€ pour les élémentaires)
- ✓ La dotation pour la gestion administrative de la direction de chaque école est maintenue,

Le Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) réuni le 10 février 2023 a décidé la fermeture d'une classe à l'école Jules Ferry et le transfert d'une classe de Saint Exupéry à Romain Rolland en septembre 2023.

- ✓ Les actions des services municipaux auprès des écoles seront maintenues et renforcées si nécessaire (exemples: participation des services techniques au déménagement des classes avant et après travaux, réalisation des travaux en régie municipale; le service des sports intervient dans les écoles en temps scolaire; la police municipale intervient dans les écoles (Sécurité routière) et aux abords des écoles dans le cadre du plan Vigipirate; etc)
- ✓ Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : continuité de la mise en œuvre de la sûreté des écoles (clôtures, stores ou films occultants dans les classes et réfectoires).
- ✓ Organisation du Challenge Sécurité Routière le 12 juin 2023.

AMENAGEMENT ET TRAVAUX DANS LES ECOLES

- ✓ Ecole Jules Ferry (Phase II. Débutée en septembre 2022), aile sud côté rue Jean Jaurès: Budget communal
 - Rénovation de la toiture et des classes
 - Rénovation des bureaux au dessus des classes
 - Aménagement d'un accès aux bureaux du 1^{er} étage (escalier extérieur)
 - Livraison des travaux le 31 mars 2023
- ✓ Ecole Marcel Pagnol (Phase I. Débutée le 23 janvier 2023): Budget communal
 - Rénovation de la toiture et des classes au 1^{er} étage
 - Livraison des travaux: rentrée 2023
- ✓ Ecole Saint Exupéry : Budget communal
 - Petits travaux de rénovation et d'aménagement extérieur
 - Fin de la rénovation des sanitaires (été 2023)
- ✓ Ecole Romain Rolland : Budget communal
 - Petits travaux de rénovation et d'aménagement extérieur.
 - Rénovation de la toiture prévue pour juillet et août 2023.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

3

POLITIQUE ALIMENTAIRE

- ✓ Les actions induites par le PNNS auprès des écoles, des restaurants scolaires, du personnel et des familles seront poursuivies.
- ✓ L'opération « Les P'tits Critic's Gastronomics » sera poursuivie.
- ✓ Les projets d'accueil individualisé (Pai) sont revus depuis septembre 2022 avec les familles et le médecin scolaire. Il est demandé aux parents de fournir les repas et les goûters des enfants suivant un protocole de respect de la chaîne du froid.
- ✓ La commune poursuivra la maîtrise de l'ensemble de sa politique alimentaire en gérant directement ses Marchés A Procédure Adaptée (MAPA).
- ✓ La politique de qualité conduite sur les restaurants scolaires sera poursuivie avec une politique d'utilisation de produits frais, circuits courts et producteurs locaux.
- ✓ Des investissements seront réalisés sur la Cuisine Centrale et satellites (Thermocelleuse, lave vaisselle, nettoyeur haute pression, grilles de hotte, etc),
- ✓ Poursuite des analyses alimentaires et de surface dans le cadre de la réglementation
- ✓ Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire pour la cuisine centrale
- ✓ Elaboration du projet « recyclage des déchets alimentaires » pour une mise en œuvre en janvier 2024 (Loi Egalim).
- ✓ Mise en œuvre du PAT (Plan Alimentaire de Territoire) en fonction des axes choisis par la Métropole. Volonté de la Collectivité. Les objectifs sont de privilégier l'économie circulaire locale et une alimentation saine et durable pour tous).

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

3

PERSPECTIVES 2023

Les projets pédagogiques émanant de la communauté éducative seront soutenus financièrement par la municipalité dans l'intérêt des enfants au quotidien.

- ✓ Poursuite d'une tarification respectant une équité sociale et financière à l'attention des familles concernées par les repas servis dans les restaurants scolaires.
- ✓ Développement du portail familles mis en place pour les inscriptions et paiements en ligne via le site internet de la ville.
- ✓ Par une rationalisation de l'organisation des services, la masse salariale sera maîtrisée.
- ✓ Les dépenses générales de fonctionnement seront maîtrisées et la subvention de fonctionnement de la Commune sera ajustée au besoin.

ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

4

ÉVOLUTION DU BUDGET 2023 SECTION DE FONCTIONNEMENT

| CHAPITRE | DEPENSES | | | | RECETTES | |
|-----------------------|---|---|---|--|---|--|
| | 011: Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, etc) | 012 : Charges de personnel et frais assimilés | 65 : Autres charges de gestion courante | 66 : Charges financières (intérêts emprunts) | 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses | 74 : Subvention de la Commune et de la CAF |
| CA 2022 Prévisions | 634 826 € | 1 508 357 € | 619 € | 3 907 € | 564 065 € | 1 760 000 € |
| BP 2023 Prévision | 892 750 € | 1 400 000 € | 3 500 € | 3 564 € | 580 000 € | 1 630 000 € |

ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

4

EVOLUTION DU BUDGET 2023 SECTION D'INVESTISSEMENT

| CHAPITRE | DEPENSES | | | RECETTES | | |
|-----------------------|---|--|--|---|---|--------------------------------|
| | 16 : Remboursement capital emprunts | 20 : Immobilisations incorporelles | 21 : Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...) | 10 : Fond de compensation de TVA (récupération TVA) | 13 : Subventions d'investissement (commune) | 16 : Emprunts contractés |
| CA 2022 Prévisions | 25 668 € | 0 € | 52 246 € | 11 307 € | 0 € | 0 € |
| BP 2023 Prévisions | 26 084 € | 0 € | 148 133 € | 25 212 € | 0 € | 0 € |

RESSOURCES HUMAINES

4

EVOLUTION DES EFFECTIFS PROSPECTIVES 2023

| Au 01/01/2023 | CAISSE DES ECOLES |
|--------------------------|-------------------|
| TITULAIRES / STAGIAIRES | 36 |
| CONTRACTUELS | 2 |
| CONTRATS AIDES | 0 |
| RECRUTEMENTS PREVUS 2023 | 0 |
| DEPARTS RETRAITE 2023 | 0 |

Merci de votre attention